



Commune de La Sonnaz

☎ 026 475 23 53 / Rte du Moulin 49, 1782 Lossy / ✉ admin@lasonnaz.ch

Convocation à l'assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2025

Les citoyens et citoyennes de La Sonnaz sont convoqués à l'Assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi **16 décembre 2025 à 20h00**, au Restaurant Le Sarrazin à Lossy.

ORDRE DU JOUR

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 21.05.2025**
2. **Budget 2026**
 - 2.1 **Budget de résultats**
 - a) présentation
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 2.2 **Budget des investissements**
 - 2.2.1 Crédit d'étude pour la réalisation d'un chemin piétonnier entre Lossy et Belfaux
 - a) présentation
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 2.3 **Vote global du budget de résultats et des investissements 2026**
3. **Approbation du nouveau règlement communal relatif à l'accueil extrascolaire (AES)**
4. **Approbation du nouveau règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value**
5. **Approbation de la révision totale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)**
6. **Approbation de la stratégie du Conseil communal concernant le projet du parc éolien des « Collines de la Sonnaz »**
7. **Divers**

Tous les documents en lien avec cette assemblée communale ne seront pas lus. Ils sont disponibles sur le site internet de la commune www.lasonnaz.ch ou auprès du bureau communal, 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal